

N/REF : 4/03/2025 9H22 C:000117 I:00367

FONCIMMO

V/Email reçu le Mardi 04/03/2025 à 9H22

**8 RUE DES COUREAULEURS
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : 14 CHAMPS
14 RUE DES CHAMPS
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 12 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 14 RUE DES CHAMPS 17000 - LOGT DE MME PROUSTEAU - TL.0601314559

MOTIF : SURCONSOMMATION DU CUMULUS SELON LA LOCATAIRE

Donneur d'ordre : Mme M. CADUC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

LE 06/03/2025

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME PROUSTEAU

CONTROLE DU CONTACTEUR JOUR/ NUIT AU TABLEAU ELECTRIQUE : RAS

CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DU CUMULUS : RAS

CONSTAT : LE THERMOSTAT EST AU NIVEAU 3

BON ETAT GENERAL DU CUMULUS

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 12/03/25 à 10H09 Mme M. CADUC

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL DU 06/03, MME PROUSTEAU NOUS INFORME
AVOIR UNE AUGMENTATION DE 8 EUROS / JOUR D'ELECTRICITE POURTANT SELON
L'OCCUPANT ELLE N'A PAS CHANGE SES HABITUDES D'UTILISATION DES
APPAREILS ELECTRIQUES.

NOUS PRECONISONS DE FAIRE APPEL A SON FOURNISSEUR D'ELECTRICITE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et
d'électricité (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents
diamètres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail, conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38	28,38
1,00	H.Ouvrier Electricien le 06/03	1	65,16	65,16
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	1	40,15	40,15
TOTAL H.T.				133,69
T.V.A. a 10,00%				13,36
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>147,05</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025
 Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
 (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
 Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
 TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
 101 Avenue Paul Marcellin
 69120 VAULX-EN-VELIN